



*Communiqué de presse
Paris, le 5 avril 2018*

La Vallée scientifique de la Bièvre, un pôle scientifique et médical de rang international

Jeudi 5 avril, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et Jean-Yves Le Bouillonnet, président de la Conférence des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre, ont présidé le premier comité de pilotage de suivi du Contrat d'intérêt national (CIN) « Pôle santé / Vallée scientifique de la Bièvre ».

Un CIN axé sur la santé pour promouvoir la recherche et l'innovation médicale

Le Contrat d'intérêt national (CIN) « Pôle santé / Vallée scientifique de la Bièvre » réunit l'État, les collectivités territoriales, la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, l'Université Paris-Saclay (et parmi ses membres, l'Université Paris-Sud, le Commissariat à l'énergie atomique [CEA], l'Inserm), Gustave Roussy, ainsi que d'autres acteurs comme l'association Cancer Campus, Sadev94, la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) du Val-de-Marne, l'ARS d'Île-de-France.

Signé le 4 juillet 2016, le CIN constitue un cadre de partenariat pérenne et inédit pour le développement de ce projet emblématique du Grand Paris. Ce contrat définit un cadre pour développer une stratégie ambitieuse d'un pôle de santé de rayonnement international, adossé aux projets universitaires, hospitaliers ainsi qu'aux grandes opérations d'urbanisme du territoire.

Il s'agit de conforter un pôle scientifique et médical capable de se positionner au premier plan en termes d'innovations et de recherches au regard des autres grandes métropoles internationales.

Dynamiser, développer et innover, les maître-mots du CIN

Ce CIN vise à développer collégalement :

- **la structuration du pôle santé de l'université Paris-Sud (Université Paris-Saclay)** avec :
 - la construction **d'un nouveau pôle universitaire dans le domaine médical** au pied du Centre de cancérologie de Gustave Roussy, à la sortie de la nouvelle station de métro et au cœur de la ZAC Campus Grand Parc. Le Pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUIS) regroupera notamment les premières années communes des écoles en santé, dont celles de **la faculté de médecine et de pharmacie**. Les études pré-opérationnelles pour ce pôle, qui s'implantera sur le site de l'ancien fort de la Redoute des Hautes-Bruyères, ont été présentées au comité de pilotage et le second volet peut à présent s'engager ;
 - les réalisations de l'extension de la faculté de médecine dans l'Hôpital du Kremlin-

Bicêtre ;

- **le développement du campus** avec l'implantation, sur le site de la Redoute des Hautes-Bruyères, au droit du PUIS, d'un projet innovant issu du concours Inventons la Métropole du Grand Paris, sur une programmation alliant santé, qualité de vie et innovation ;
- **le renforcement des lieux d'innovation en santé qu'ils soient issus de dynamiques publiques ou privées** : le premier bioparc qui avait été implanté sur le Campus Santé en 2011, en partenariat avec l'association Cancer Campus (Villejuif Bio Parc : investisseur Sadev94 / gestionnaire CCI94) est aujourd'hui complet et témoigne du dynamisme du territoire. Quatre autres projets sont aujourd'hui en gestation, dont un qui correspond à son extension. De natures différentes et complémentaires, la réalisation de ces quatre bioparcs ferait passer les locaux spécifiques pour entreprises en santé de 7 000 m² actuellement à près de 25 000 m².

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)